

TAY
107 rue Edouard Vaillant
92300 Levallois-Perret

SCI EMMA
A l'attention de Monsieur Ceylon
23 Avenue Joyeuse
94340 Joinville Le Pont

Levallois-Perret, le 15 février 2023,

Objet : relances des demandes vis-à-vis du manque de dispositif de poubelles pour le local de commerce situé au 107 rue Edouard Vaillant 92300 Levallois-Perret.

Monsieur Ceylon,

Le 05/12/2022, nous, la société TAY, avons envoyé une lettre recommandée concernant le manque de dispositif de poubelles mis en place pour le local que vous nous louons pour notre activité de restauration au 107 rue Edouard Vaillant 92300 Levallois-Perret. En effet, dans ce local commercial, il est impossible d'entreposer les poubelles que nous propose la mairie de Levallois, à savoir 3 poubelles de 120 L à 360 L.

Le 11/01/2023, vous nous avez répondu avec des menaces, sans pour autant apporter des réponses concernant votre silence et la raison de votre ignorance de nos différentes relances (appel + messages sur WhatsApp). Par conséquent, vous n'avez pas répondu à notre demande initiale.

Nous vous avons restitué le 27/01/2023 la somme concernant les charges de nos loyers.

Pouvez-vous apporter des retours sur les points suivants :

- Il est obligatoire d'avoir un espace pour entretenir les poubelles obligatoires d'un commerce tel qu'un restaurant : Ce qui compromet à ce jour l'exploitation du fonds et ne nous garantit pas la jouissance paisible de ce local loué.
- L'inventaire des charges demandées : Nous ne connaissons pas la répartition exacte des charges demandées.
- Le code d'accès à l'immeuble et au local poubelle de l'immeuble.

En tant que bailleur d'un local où l'activité est la restauration, il vous est obligatoire de nous fournir un emplacement pour nos poubelles. Je vous prie de faire le nécessaire pour que l'on puisse déposer nos poubelles.

Dans l'attente de votre retour sur notre demande, nous restons à votre disposition si besoin d'informations complémentaires.



HO TRINH Lien Tâm – Présidente de TAY S.A.S.